

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL !

Voir immédiatement votre calendrier des activités à la date du 2 décembre.

Hiver 2001-2002
Décembre, Janvier, Février

La Parpaille



Église unie Saint-Pierre & Pinguet

Pasteur Gérald Doré
78, rue Sainte-Ursule
Québec (Qc) G1R 4E8
Tél: (418) 692-3422

www.egliseunie.org/paroisses/st-pierre Courriel : eustpierre@qc.aira.com
www.egliseunie.org/paroisses/pinguet

Président St-Pierre : Philippe Hourtiguët (418) 840-2632 phfci@videotron.ca
Président Pinguet : Maurice Daigle (418) 598-9134

Dans ce numéro :	
Mot du pasteur	1
Nouvelles brèves	3
Articles	4
Calendrier Décembre	6
Calendrier Janvier	7
Calendrier Février	7

Mot du pasteur Pourquoi pratiquer sa religion ?

« Le premier jour de la semaine, alors que nous étions réunis ... » (Ac 20, 7)

Par Gérald Doré

Chaque année, à l'occasion de Noël, on assiste à une soudaine remontée de la pratique religieuse. Pourtant, l'invitation, elle, est hebdomadaire, pour chaque premier jour de la semaine, comme au temps de Paul et des premières communautés chrétiennes. Pourquoi devrions-nous, ces jours-là, "être réunis" pour adresser à Dieu des prières, des cantiques et poser ensemble des gestes symboliques qui signifient notre relation à Lui ?

Dans l'église de mon enfance, on avait une réponse toute faite à cette question. Aux commandements de Dieu, on avait ajouté des comman-

dements de l'Église. À propos de l'un de ces commandements, le petit catéchisme posait la question suivante : " À quoi nous oblige le deuxième commandement de l'Église : Les dimanches, messe entendras, et les fêtes pareillement ? ". La réponse, déjà contenue dans la question, était formulée en ces termes : " Le deuxième commandement de l'Église nous oblige à assister à la sainte messe les dimanches et fêtes d'obligation, dès qu'on a sept ans révolus. " C'est sous peine de péché, et de péché 'mortel', qu'il fallait satisfaire à l'obligation. Question : "Est-ce un péché mortel de ne pas entendre, ou d'empêcher quelqu'un d'entendre la

messe, les dimanches et fêtes d'obligation ? " Réponse : " Oui, c'est un péché mortel : 1^e de ne pas entendre la messe un dimanche ou une fête d'obligation, à moins d'une raison grave ; 2^e d'empêcher sans raison suffisante, quelqu'un d'assister à la messe. " Et qu'est-ce que le " péché mortel " ? " Le péché mortel est le péché qui donne la mort à l'âme en lui ôtant la grâce sanctifiante, en attirant la colère divine sur elle, et en la rendant digne des peines de l'enfer. " ¹

Cette réponse ne fonctionne plus pour l'église qui la donnait. Elle ne convainc plus. C'est une réponse selon la loi ;



Suite de la page -1-

la loi comprise non comme un code de vie, mais comme un système d'obligation engendrant la punition et la peur de la punition. À propos de la loi ainsi comprise, l'apôtre Paul nous dit :
 “ ... nous avons été affranchis de la loi, de sorte que nous servons sous le régime nouveau de l'Esprit et non plus sous le régime périmé de la lettre .” (Rm 7,6)

Le déclin de l'obligation, de la peur, de la punition, l'obsolescence enfin de la pratique religieuse comme convention mondaine, nous obligent à nous interroger plus en profondeur sur la réponse à donner à la question : Pourquoi pratiquer notre religion ?

Toute aspiration humaine a besoin, pour vivre, de prendre forme et de s'exprimer dans une pratique. Que dire, par exemple, d'un jeune homme ou d'une jeune fille qui rêverait de vivre sa première relation amoureuse, mais en même temps s'isoleraient et éviteraient le plus possible d'entrer en relation avec d'autres personnes que sa famille proche ? En langage psychologique, on parlerait ici de refoulement du désir amoureux et on craindrait pour l'épanouissement personnel de ce jeune homme ou cette jeune fille. Que dire alors d'une aspiration spirituelle, d'une recherche spirituelle qui ne prend pas forme et ne s'exprime pas dans une pratique religieuse ? Elle reste poignée en dedans. Elle ne trouve pas de mots pour se dire. Elle reste présente, mais risque de devenir une dimension atrophiée de la personne, une dimension en perpétuelle attente de son épanouissement. C'est la situation vécue par beaucoup de personnes aujourd'hui. Autrefois, on vivait un refoulement de la sexualité. Aujourd'hui, c'est un refoulement de

la spiritualité.

Le règne de la loi a discrédité la pratique religieuse et empêche maintenant la recherche spirituelle de beaucoup d'hommes et de femmes de prendre forme et de s'épanouir dans une pratique. **Seule une motivation de la pratique religieuse à partir de la grâce peut contribuer à la réhabiliter comme chemin d'épanouissement spirituel.**

Avoir une pratique religieuse selon la grâce, c'est pratiquer sa religion comme réponse, comme oui à l'élan intérieur qui nous fait aspirer à l'absolu qui est vraiment absolu, à la plénitude qui est vraiment pleine, c'est-à-dire à Dieu. Au seizième siècle, au temps fort de la Réforme, Calvin avait une façon bien à lui d'exprimer cela : “ ... à parler droicement nous ne dirons pas que Dieu soit connu, où il n'y a nulle religion ne piété ”.² Avoir une pratique religieuse selon la grâce du Christ, c'est répondre à l'impulsion de l'Esprit qui nous incite à la rencontre du Christ dans la communauté-Église qui porte à travers l'histoire la mémoire des paroles et des gestes qui nous le rendent présent.

Bien sûr, aucune Église-institution particulière ne peut répondre exactement et en tous points à la sensibilité spirituelle de chacun, à la manifestation personnelle de l'Esprit. Il reste à chacun à trouver la branche de la grande Église dans laquelle son cheminement de foi puisse être accueilli et nourri. Si nous sommes dans l'Église unie, c'est probablement parce que celle-ci est vue par nous comme la forme de communauté chrétienne pouvant réaliser à un degré suffisant cet accueil de nos cheminements personnels.

Dans un sondage récent, une très large

majorité de Québécoises et Québécois (81%) disaient prier au moins à l'occasion, alors que seulement 15% disaient avoir une pratique religieuse. Enfin, un minuscule 1% considéraient que le rôle principal de l'église est d'initier à la Bible. Il faut bien voir, à ce propos, que c'est la tradition spirituelle de la communauté croyante qui donne forme et contenu à la prière personnelle. Encore une génération ou deux sans pratique religieuse et sans éducation religieuse des enfants et la prière personnelle n'aura plus d'idées pour se penser, d'images pour se représenter, ni de mots pour se connaître. Coupée d'une expérience spirituelle communautaire qui la guide, la féconde et, au besoin, la modère, celle de l'Église, il y a grand risque que la spiritualité personnelle soit emportée au vent de toutes les influences superstitieuses et d'un délire idolâtrique plaçant la lecture de l'avenir dans les astres sur le même pied que l'enseignement du Christ.

Pourquoi pratiquer notre religion ?

Que ce ne soit pas par obligation ni par persistance de la convention mondaine du bon vieux temps ! Que ce soit en réponse à l'élan intérieur qui nous fait aspirer à l'absolu qui est vraiment absolu, à la plénitude qui est vraiment pleine, c'est-à-dire à Dieu ! Que ce soit en réponse à l'impulsion de l'Esprit qui nous incite à la rencontre du Christ dans la communauté-église qui porte à travers l'histoire la mémoire des paroles et des gestes qui nous le rendent présent !

Nous sommes appelés par le Christ à pratiquer notre religion sous le règne de la grâce.

¹ *Le catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal*

et Ottawa, approuvé le 20 avril 1888 par les Archevêques et Évêques de ces provinces et publié par leur ordre. Édition officielle conforme aux récen-

tes modifications du droit canonique, Québec, 1944, questions et réponses 461, 463 et 52,

² Jehan Calvin. Institution de la religion chrestienne (1559), tome premier. Paris, Ch. Meyrueis, 1859, p.3.

Nouvelles brèves

Baptêmes et accueil de nouveaux membres :

À l'occasion du culte de la Réformation, le 28 octobre, Audreille, Eugène, Dorcas et Josué Kashiba ont été baptisés. Nicole Hamel, Marguerite Kadima Isidor Kashiba ont été reçus comme membres de l'Église unie. Nous avons prié et nous nous sommes réjouis avec eux.

Heure du culte :

Lors de l'Assemblée générale spéciale de Saint-Pierre qui a suivi le culte de la Réformation, les résultats du sondage sur l'heure du culte ont été dévoilés. À cette date, 68 % des répondants et répondantes marquaient leur préférence pour le culte à 9h15. Suite à ces résultats et à l'avis exprimé par l'assemblée, le Conseil des anciens et anciennes, à sa réunion du 9 novembre, a décidé d'opter en permanence pour 9h15 comme heure du culte. Il n'est pas dit par ailleurs qu'une expérience ne sera pas tentée en vue d'un culte occasionnel supplémentaire à 16h00, à l'intention des treize répondants et répondantes qui ont choisi 16h00 et des autres qui pourraient vouloir se joindre à eux.

Finances 2002 :

Suite à la campagne de financement menée dans le dernier numéro de *La Parpaille* et aux engagements de contribution pour 2002, la prévision d'un déficit de 10,000 \$ pour 2002 à

Saint-Pierre et à Pinguet est maintenue. À moins de généreux dons imprévus, ce déficit sera épongé à même le revenu du pasteur. C'est là une solution qui ne peut être que provisoire. Il faut arriver à progresser vers l'autofinancement à même les contributions des membres et ami/e/s de Saint-Pierre.

Remplacements au Conseil de paroisse de Saint-Pierre :

En raison de leur prochain déménagement à Montréal, Geneviève Trudel et Jacques Ayotte ont démissionné de leurs postes respectifs de secrétaire et président du Conseil de paroisse. Denis Bédard a fait de même de son poste de trésorier, en prévision d'absences fréquentes du pays. Ils ont été remplacés par Philippe Hourtiguët à la présidence, Pierre Bourassa au poste de secrétaire et Anne-Marie Carmoy à la trésorerie. Luc Bouchard a été confirmé dans son mandat de conseiller responsable de *La Parpaille* et René Therrien poursuit son mandat. Merci aux membres sortants, que nous fêterons le 2 décembre (**voir calendrier**). Bienvenue aux braves qui prennent le relais !

Encan chinois :

L'encan chinois a rapporté 340 \$. Merci à Renée Poulin et Réal Durand qui ont proposé et animé cette activité. Réal s'est révélé un meneur de jeu hilarant. Merci à tous ceux et celles qui ont fourni des objets à vendre.

Démissions :

Nous avons la déception d'annoncer les démissions comme membres de la paroisse Saint-Pierre de : Pierre-Édouard Brondel, Marie-Claude Cabanac et Michel Cabanac. Leurs démissions sont motivées par leur désaccord avec la décision prise par le Conseil des anciens et anciennes, après consultation de l'assemblée générale, d'appliquer l'orientation pastorale de notre Église qui autorise et encourage la bénédiction des unions homosexuelles entre personnes croyantes. Un document sera bientôt disponible à la paroisse à ce propos. Il contiendra une présentation de la position et du cheminement du Conseil, avec les références bibliques considérées et discutées, l'historique des positions de l'Église unie sur l'homosexualité (1977-2000) et la liturgie proposée. Les lettres de démission de Pierre-Édouard, Marie-Claude et Michel en feront aussi partie, avec d'autres positions personnelles qui nous ont été acheminées par écrit. C'est avec regret que nous recevons ces démissions. Nous exprimons notre gratitude aux démissionnaires pour tout ce qu'ils ont apporté à la paroisse, en particulier à Marie-Claude et Michel qui ont grandement participé à la vie de cette paroisse depuis ses débuts et lui ont donné beaucoup d'eux-mêmes. Nos meilleurs voeux et nos prières les accompagnent pour la suite de leur cheminement dans une autre branche de la grande Église du Christ.

Relève pour le ministère

Geneviève Trudel a été officiellement acceptée comme candidate-pasteure dans l'Église unie. Ikonga Wetshay, qui a été reçu pasteur dans l'Église du Christ au Congo, il y a plusieurs années, vient d'entrer dans le processus de son admission au ministère consacré dans l'Église unie. Nous célébrons ce double événement lors du culte spécial du 2 décembre et de la fête qui

suivra (**voir calendrier**).
Pinguet dans ses quartiers d'hiver :

Depuis novembre, votre pasteur ne se rend à Saint-Damasse-des-Aulnaies qu'une seule fois par mois, pour la célébration d'un culte dominical. C'est le régime d'hiver de Pinguet. En raison

du manque d'isolation de la chapelle, le culte est célébré dans la grande cuisine de la maison familiale de Cécile, Albert et Henri Daigle. Rêvons ensemble au jour où la Fondation du patrimoine nous allouera enfin les fonds pour rénover et isoler la chapelle !

Articles :

Profession de foi en communion avec l'Église unie
Lors de la Fête de la Réformation, le 28 octobre 2001

Par Nicole Hamel

J'ai vécu dans une famille catholique depuis mon enfance. À l'âge de 20 ans, j'ai fait un baccalauréat en catéchèse, rattaché à la faculté de théologie de l'Université Laval. Pendant 33 ans, je me suis engagée en lien avec l'Église catholique, avec toute la sincérité qui m'habite malgré un discours officiel avec lequel je n'étais pas toujours à l'aise.

L'automne dernier, j'ai amorcé un cheminement et j'ai découvert que je me sens rejointe en profondeur par les orientations de l'institution de l'Église unie.

En parcourant *Protestantisme* de André Gounelle, j'ai lu qu'il n'y a pas de dogmes mais des principes qui n'ont pas de valeurs absolues. J'apprécie la valeur "dynamique du principe" symbolisée par une route plutôt qu'un édifice achevé (dogme). J'aime la pensée : "Une Église authentique est une Église qui sait se réformer". p.38. Je suis rejointe aussi par la vision protestante qui voit que : "L'Église est l'interprète faillible de l'Écriture sainte. La doctrine de l'Église doit être sans cesse confrontée à celle de l'Écriture." p.48-49

"Évangéliser veut dire aider une autre personne à se rapprocher de Dieu. Cela peut signifier lui tenir la main ou l'écouter. Cela peut comprendre la lutte contre l'injustice et l'oppression." (*Découvrir l'Église Unie* par Ralph Milton, p.55.)

Héritage de ma foi chrétienne :

De mon cheminement, en lien avec mes fondations chrétiennes, je conserve ma foi en un Dieu créateur, en Jésus-Christ ressuscité, qui m'accompagne par son Esprit d'Amour et m'invite à cultiver l'espérance au cœur des incertitudes et des tragédies. Je continue de me laisser interpellé par les valeurs suivantes, facettes de l'Amour : le respect qui m'invite à pardonner même à ceux/celles qui ressemblent à des ennemis; la solidarité et la justice qui m'ouvrent le cœur outre-mer, la recherche de vérité qui me conduit sur des chemins inattendus.

En lien avec mon appartenance à l'Église unie :

Je crois en un Dieu à la fois père et mère (p.108).

Je crois à la résurrection du Christ et à la joie qui en découle (pas d'insistance sur la croix).

Je me sens rejointe par le lien incarné de l'Église unie qui est appelée à se sentir interpellée sans cesse.

Je me sens rejointe par les attitudes :

- d'ouverture, la possibilité d'évoluer de s'adapter aux réalités sociales,
- d'engagement pour la justice qui est central en lien avec la Parole de Dieu,
- la reconnaissance de l'égalité des hommes et des femmes jusque dans les ministères ordonnés,
- liberté de pensée et de parole,
- morale selon la conscience,
- accueil des différences : par exemple, les personnes divorcées-réengagées peuvent participer la Sainte Cène,
- la reconnaissance de couples de même sexe.

Culte :

Atmosphère de simplicité. J'aime le dépouillement, pas de costume additionnel. La Sainte Cène avec le partage du pain et du vin comme mémorial. J'apprécie le fonctionnement démocratique.

J'ai commencé à en prendre vraiment conscience, l'an dernier quand j'ai commencé à venir au culte et à lire de la documentation. Je me sens enfin respectée dans toutes les dimensions de ma personne, non seulement sous le

regard de Dieu et de mes proches, mais selon la philosophie de l'Église unie.

Nicole Hamel

(À la suite de cette déclaration, Nicole a conduit l'assemblée dans la récitation de la confession de foi de l'Église unie, en même temps que Marguerite Kadima et Isidor Kashiba, eux aussi reçus officiellement comme membres.)

Les Dix Paroles

Article proposé par
Françoise Haeberlé

Pourquoi appelons-nous le décalogue les dix commandements ? Il n'est pas nécessaire d'avoir fait beaucoup de grec pour savoir que déca-logue veut dire dix paroles. L'appellation « dix commandements » n'a-t-elle pas rigidifié un texte qui se présente comme une parole qui s'adresse à notre personne, avant d'être un écrit législatif qui s'impose à notre comportement ?

Ce glissement se repère dans la différence fondamentale qui sépare la version chrétienne de la version juive des dix paroles. En christianisme, on dit que le premier commandement est « Tu n'auras pas d'autre Dieu devant ma face » . Dans la version juive, la première parole est : « je

suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait sortir d'Égypte, de la maison de la servitude ». Ce qui est étonnant, c'est que cette parole n'est justement pas un commandement ! Pour le judaïsme, la première parole n'est pas un ordre ou une prescription, c'est le rappel de la libération de Dieu. Les dix paroles ne se présentent pas comme une réalité spirituelle à deux faces. Une face qui parle de la libération. Le mot que nous traduisons par commandement recoupe cette double réalité libération-prescription. Les sages disent qu'entre la libération et la prescription, il y a le même rapport qu'entre l'océan et la vague, le soleil et la lumière, l'instrument et la musique. Cette lecture nous invite à entendre chaque parole comme étant précédée par la libération :

- Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai

libéré, et toi tu n'auras pas d'autre Dieu ;

- Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai libéré, et toi tu ne prendras pas le nom de l'Éternel en vain, tu respecteras le jour du sabbat, tu honoreras ton père et ta mère.
- Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai libéré, et toi tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, pas de vol, pas de faux témoignages... il te sera même possible de ne pas convoiter.
- Le commandement est indissociable de la libération... et la libération n'a de sens que si elle s'incarne dans le comportement quotidien de ceux qui la confessent.

Réforme

DÉCEMBRE 2001

- Dimanche le 2 **ATTENTION ! Pas de culte à Saint-Pierre à 9h15.** Culte à 11h00 avec Sainte Cène. Ce sera un culte d'alliance qui célébrera l'acceptation officielle de Geneviève Trudel comme candidate-pasteure dans l'Église unie. Il soulignera aussi l'entrée de Ikonga Wetschay, qui est déjà pasteur, dans le processus de son admission au ministère consacré dans l'Église unie. Ce culte sera suivi d'un repas de fête à leur intention et à celle de Jacques Ayotte, président sortant du Conseil de paroisse, et Denis Bédard, trésorier sortant, qui avec Geneviève, ont beaucoup fait pour la paroisse au cours des dernières années. Apportez un plat à partager (froid ou à réchauffer). Il y aura garderie pendant le culte et pendant la fête.
- Dimanche le 9 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec école du dimanche pour les enfants de 6 à 11 ans (garderie pour les tout-petits)
- Dimanche le 16 Culte à Saint-Pierre à 9h15 (garderie)
- Jeudi le 20 Étude biblique à 19h30
- Dimanche le 23 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec école du dimanche pour les enfants de 6 à 11 ans (garderie pour les tout-petits). Baptême de Alexandre, fils de Lucie Charbonneau et Philippe Grandchamp. Ce baptême a été préparé en Suisse par Étienne Rochat, ancien pasteur de cette paroisse.
- Lundi le 24 Culte de Noël bilingue avec Chalmers-Wesley à 19h00. Une attention toute spécial sera accordée aux enfants.
- Mardi le 25 Culte de Noël avec Sainte Cène à Pinguet à 14h30
- Dimanche le 30 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec école du dimanche pour les enfants de 6 à 11 ans (garderie pour les tout-petits). Baptême de Alexandre, fils de Annie Rochefort Schlatter et de Thierry Schlatter. Accueil de Anne-Marie Carmoy et Jean Vande Wiele comme membres de l'Église unie et de la paroisse Saint-Pierre.

Événements spéciaux de décembre

- Dimanche le 2 : Culte d'alliance et fête
- Dimanche le 23 : Baptême
- Lundi le 24 et
Mardi le 25 : Cultes de Noël
- Dimanche le 30 : Baptême et accueil de nouveaux membres.
- Voir détails dans le calendrier des activités régulières.

JANVIER 2002

- Dimanche le 6 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec Sainte Cène (garderie).
- Dimanche le 13 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec école du dimanche pour les enfants de 6 à 11 ans (garderie pour les tout-petits).
- Jeudi le 17 Étude biblique à 19h30
- Dimanche le 20 Culte à Saint-Pierre à 9h15 (garderie).
- Dimanche le 27 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec école du dimanche pour les enfants de 6 à 11 ans (garderie pour les tout-petits).
- Culte à Pinguet à 14h30
-

Événements spéciaux de janvier

Du dimanche 20 janvier au dimanche 27 janvier inclusivement : Semaine de l'unité chrétienne. Un programme des activités de la semaine sera disponible.

FÉVRIER 2002

- Dimanche le 3 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec Sainte Cène (garderie).
- Dimanche le 10 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec école du dimanche pour les enfants de 6 à 11 ans (garderie pour les tout-petits).
- Dimanche le 17 Culte à Saint-Pierre à 9h15 (garderie).
- Jeudi le 21 Étude biblique à 19h30
- Dimanche le 24 Culte à Saint-Pierre à 9h15 avec école du dimanche pour les enfants de 6 à 11 ans (garderie pour les tout-petits).
- Culte à Pinguet à 14h30
-

Événements spéciaux de février

- Samedi le 23 Mariage de Mélanie Laroche et William Slingerland, à 15h00.

